

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 novembre 2021

COMBATTRE HARCÈLEMENT SCOLAIRE - (N° 4712)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 48

présenté par
M. Balanant

ARTICLE 3

À l'alinéa 6, substituer aux mots :

« l'identification »

les mots :

« la détection ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.